

est bien connu. En revanche, celui du renouvellement des effectifs des *dumde* reste encore relativement vague (Deveau 2001 : 54). À ces questions, s'ajoute celle de l'organisation spatiale de ces types de village : y avait-il des fortifications dans les *dumde* ? Est-il possible de distinguer ces villages à partir de leur organisation spatiale ?

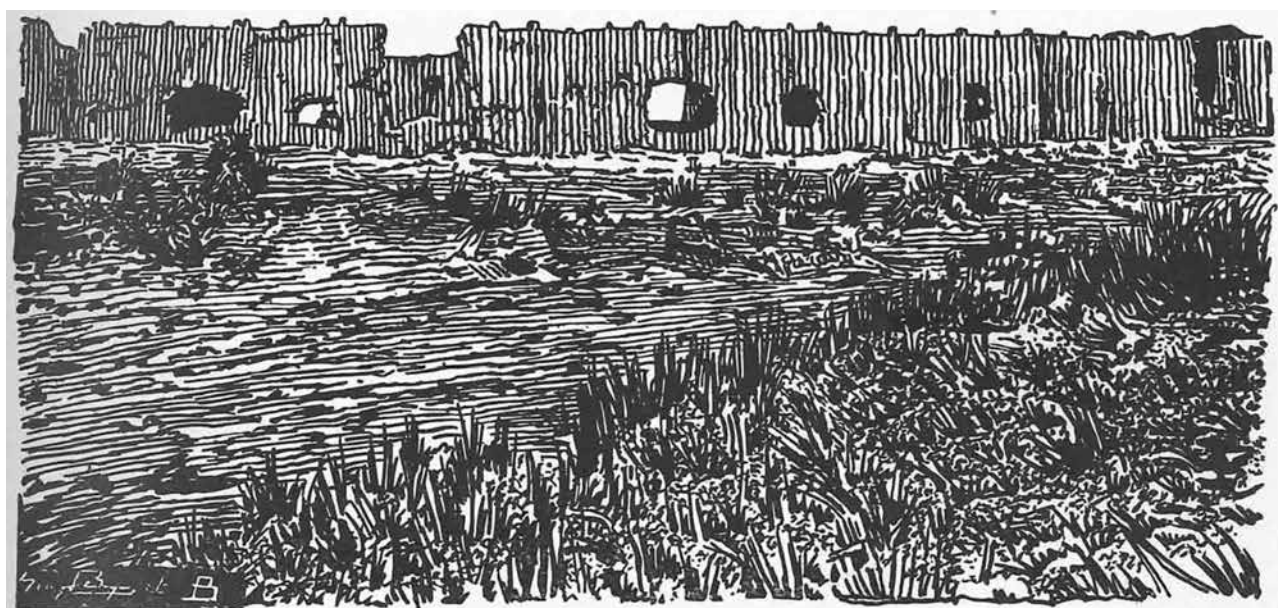
Sachant que les objets d'importation sont des objets de traite, dans le cadre de la traite négrière, ce sont ces objets d'importation qui étaient échangés contre les captifs. Pour les archéologues, et pour la période atlantique, la présence de ces objets dans les strates archéologiques est souvent interprétée comme la preuve de l'existence de contact entre le site et un comptoir de traite plus ou moins lointain. Une question qui se pose est celle de savoir quelle peut être la proportion de ces objets d'importation dans une collection archéologique issue d'un site identifié comme étant un village d'esclaves.

#### 7.2.4. *Tata et patrimoine*

Par les différences de discours, de comportements et d'attitudes, les populations riveraines des sites nous ont incité à nous interroger sur la valeur patrimoniale des fortifications. Bien que les *tata* soient présentées, presque unanimement, comme un héritage reçu des ancêtres, quelle est la valeur réelle de ces structures pour les communautés actuelles ? En tant qu'héritage, quel est l'état de conservation des structures défensives de la vallée de la Falémé ? Ces questions suscitent de nombreuses autres interrogations pour lesquelles nous ne pouvons qu'esquisser des tentatives de réponses, qui devraient être développées dans le champ des études patrimoniales. Les résultats de nos observations *in situ* indiquent que ces

structures sont toutes en ruine ou ont carrément disparu ; et quand bien même des vestiges existent, ceux-ci sont soumis à divers agents de dégradation. Nous ne présentons pas un état détaillé de conservation des sites que nous avons étudiés, mais de façon générale, nous présentons les agents de dégradation principaux qui affectent les fortifications. Pour ce faire, nous rassemblons en deux grands groupes, anthropiques et environnementaux, les facteurs qui participent à la destruction des fortifications de l'ère atlantique.

Parmi les facteurs anthropiques, il va de soi que la guerre est le facteur principal qui a participé à la destruction des fortifications. Et contrairement à l'image que l'on peut parfois se faire, il est certain que les guerres entre entités africaines étaient tout aussi néfastes pour les fortifications que les guerres contre les forces européennes de colonisation. Dans la vallée de la Falémé, la destruction des *tata* de Goulounga, de Dalafi et de Boulebane nous rappelle que les assauts des armées africaines étaient aussi très destructeurs. Avec les forces militaires européennes, on se situe dans un autre registre : le site de Som Som est le seul dans notre corpus à avoir subi la canonnade des troupes françaises ; sa position au pied d'une colline fut fatale. À Som Som et sur les autres sites qui furent détruits à l'artillerie, le processus d'attaque était toujours le même : la muraille était intensément canonnée jusqu'à ce qu'une brèche se forme (fig. 7.2), puis la brèche était agrandie à l'aide des pelles et c'est par cette brèche que se faisait l'assaut. Il est surtout notable de constater que la plupart des fortifications des villages qui ont résisté à l'avancée des troupes coloniales françaises ont été quasi-systématiquement rasées et leur reconstruction interdite (Bah 1985 : 260-261). Le second facteur anthropique qui



Effet du canon sur les murailles en terre du village de Diéna (Baninko) pris d'assaut le 24 février 1891.

Figure 7.2. Diéna, vue du *tata* après son bombardement au canon (Meniaud 1931 : 107).

a agi négativement sur la conservation des fortifications est le développement de l'habitat. L'urbanisation peut aussi être considérée au même rang que le développement de l'habitat, même si elle ne concerne que les structures situées en zone devenue urbaine comme la pointe du Cap-Vert ou Sikasso. La « paix coloniale » a en effet favorisé l'accroissement de la population, ce qui n'a pas été sans conséquence sur la gestion de l'espace des villages qui, jusqu'alors, étaient emmurés. Aussi a-t-il fallu sortir des murs pour agrandir les villages. Nous avons le témoignage de la destruction de la muraille de Bembou par exemple pour l'agrandissement du village. C'est aussi le cas à Koussan où des traces de murailles sont visibles à l'intérieur de certaines concessions actuelles. Il nous a été explicitement rapporté, et nous l'avons aussi directement observé, que la muraille du *tata* a été épierrée pour la réutilisation des pierres dans la construction des tombes et des fondations des habitations. En outre, toujours à Koussan, une partie du site du *tata* est devenue une zone de culture, tandis qu'une autre portion fait office de dépôt d'ordures (fig. 7.3). Des faits similaires sont également rapportés sur le site du *tata* de Maba Diakhou à Nioro du Rip par Oumy Ndiaye (Ndiaye 2018 : 91-92).

Les facteurs environnementaux de détérioration des fortifications sont classés en deux catégories suivant leurs origines. La première catégorie regroupe tous les agents atmosphériques, à savoir : la pluie, le vent et la température. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre 4, les saisons des pluies ont une action destructrice sur les structures défensives. Les pluies entraînent l'érosion de la terre des murs de banco, d'où leur effondrement s'il n'y a pas d'entretien à travers la protection du mur ou le renouvellement des matériaux. À travers l'érosion éolienne, le vent peut aussi agir sur la détérioration des matériaux. Cette action est plus ou moins importante en fonction de l'exposition de la structure. En ce qui concerne les températures, les variations thermiques ont un impact sur les fortifications. Sur le banco, les fortes températures entraînent généralement le retrait de l'eau du matériau par évaporation. Sur les pierres, les écarts de température diurnes et nocturnes provoquent des diaclases ou fractures de la pierre. Cette désagrégation est particulièrement visible sur le site d'Hamdallaye et de Darra-Lamine (fig. 6. 32 et 6.35). La seconde catégorie de facteurs environnementaux comprend les agents biologiques que sont les plantes et les animaux. À travers leur croissance, et surtout celle de



Figure 7.3. Koussan, depot d'ordure sur le site du *tata*.

leurs racines, les plantes, et particulièrement les arbres, détruisent les assises des murailles. C'est le cas par exemple de l'une des ailes de l'entrée du *tata* de Koba qui a été presque entièrement détruite par la végétation (fig. 6.38). Quant aux animaux, il y a les espèces fouisseuses qui, en creusant leurs terriers sous les fondations, les affaiblissent. En outre, il y a toutes les espèces transhumantes, comme les bovidés et les caprinés, qui démantèlent les éboulis se trouvant sur leur passage lorsqu'elles se déplacent.

Au-delà du constat opéré sur le terrain auprès des communautés riveraines, il apparaît également que la question patrimoniale est une préoccupation nationale au Sénégal. Pour preuve, l'ouvrage d'Adama Djigo (2015) étudie *l'histoire des politiques du patrimoine culturel au Sénégal* sur une période chronologique qui va de l'année 1816, donc avant la naissance de la République du Sénégal. Autre preuve de ce dynamisme : le Ministère de la Culture a publié le 12 septembre 2007 « la liste des sites et monuments historiques classés ». Sur les 389 sites et monuments qui sont inscrits dans cette liste, seuls quatre *tata* y figurent : le *tata* de Maba Diakhou à Nioro, le *tata* de Moussa Molo Baldé à Ndorna, le *tata* de Fodé Kaba Doumbouya à Sedhiou et le *tata* d'Alboury Ndiaye à Yang-Yang. En y regardant de plus près, on constate que ces quatre sites présentent des caractéristiques communes : ils sont relativement tardifs puisqu'ils sont tous datés après 1850, et ils furent des sièges de pouvoir locaux qui ont résisté à la colonisation française. En comparaison avec les sites de la vallée de la Falémé, les quatre sites inscrits sur la liste du Ministère de la Culture présentent encore des pans de mur en élévation, même si ces murs sont très délabrés (fig. 3.12). Cette observation peut laisser croire que la visibilité des murs en élévation sur les sites a été un facteur déterminant dans leur choix, car cette visibilité induit une certaine monumentalité. Pourtant, en observant attentivement ces pans de mur, on s'interroge sur le caractère endogène de leur architecture car ils ne présentent presque pas de différence avec les bâtiments coloniaux de la même époque. Si le critère « mur encore en élévation » a été déterminant dans les choix, alors, il serait nécessaire de le rediscuter car la monumentalité, pris au sens de la visibilité architecturale, est un critère qui exclut de fait tous les autres sites dont les vestiges ne sont plus en élévation.

Pour être considérés sur cette liste, les sites de la vallée de la Falémé doivent être patrimonialisés, c'est-à-dire qu'ils doivent passer par le processus visant à les transformer de bien culturel en bien patrimonial. La patrimonialisation peut être définie comme « le processus par lequel des éléments de la culture ou de la nature deviennent, à un moment de l'histoire, investis de la qualité de bien patrimonial digne d'être sauvegardé, mis en valeur au profit des générations actuelles et transmis aux générations futures » (Skounti 2010 : 19). Sans nous étendre sur les formes et les processus de patrimonialisation, force est de reconnaître que c'est un processus qui commence par la reconnaissance du bien considéré. Cette reconnaissance peut être socio-culturelle, juridique ou politique. La non-

inscription des sites de la vallée de la Falémé sur la liste du Ministère de la Culture du Sénégal peut d'ores et déjà être interprétée comme une non reconnaissance politique et juridique de ces sites. Reste la voie de la reconnaissance socio-culturelle qui, quant à elle, émane généralement des communautés locales. Bien que nous n'ayons pas spécialement axé notre recherche sur les représentations et la valeur des sites pour les communautés locales, un premier constat permet déjà de suggérer que la plupart des sites, comme Som Som ou Boulebane, sont des lieux de mémoire et d'histoire. Le respect et la circonspection que les communautés locales manifestent vis-à-vis de ces sites sont des indices de reconnaissance d'une valeur qu'il serait intéressant d'appréhender pour savoir si cela constitue une première étape vers la patrimonialisation.

## Conclusion générale et perspectives

### 8.1. Conclusion générale

Les besoins de se protéger et de défendre sa communauté sont inhérents à tous les êtres vivants. Dans le cas des humains, les stratégies qui sont développées pour répondre à ces problèmes aboutissent à un large éventail de solutions, allant de la fuite dans les sites refuges jusqu'au système de défense téléguidé que l'on connaît aujourd'hui, en passant par la mise en place des fortifications. En Afrique de l'Ouest, les recherches archéologiques, historiques et ethnographiques ont permis de mettre en lumière les différentes solutions utilisées par les communautés pour se défendre avant le 20<sup>ème</sup> siècle. Même si nous disposons de peu d'informations sur les fortifications des communautés à l'ère des grands empires médiévaux ouest-africains, comme le Ghana et le Mali, il est toutefois certain qu'à l'ère atlantique, la construction des *tata* fut l'une des solutions les plus privilégiées par les communautés de la vallée de la Falémé. Ces *tata* étaient une réponse face aux changements provoqués par l'avènement de l'ère atlantique.

En effet, dès le 15<sup>ème</sup> siècle, les bouleversements survenus en Afrique de l'Ouest ont contraint les communautés à développer une palette de solutions, dont l'une des marques les plus visibles fut la généralisation des fortifications sur les sites d'habitat. Avant de nous intéresser de près à cette conséquence matérielle, notre recherche s'est d'abord attardée sur la détermination des facteurs, endogènes et exogènes, qui ont conduit les communautés à ré-conceptualiser leur défense collective. Sur le plan politique, parmi les facteurs endogènes, il y a eu la décadence et le morcellement des grands empires médiévaux, au profit de nouvelles entités politiques qui émergent des cendres de ces empires. Sur le plan économique, bien que le dynamisme économique qui vivifiait les grands pouvoirs étatiques se soit activement maintenu, les circuits et les flux ont été réorientés, quittant la voie transsaharienne nord-sud pour s'établir suivant l'axe est-ouest en direction de l'océan Atlantique. Dans le sillage de ce bouleversement économique, on assiste surtout à l'accroissement de l'exportation des captifs noirs en direction des Amériques. La croissance de la traite négrière atlantique peut s'expliquer par diverses raisons telles que l'augmentation de la demande et le désir d'enrichissement des nouvelles classes dirigeantes. Outre ces facteurs majeurs, d'autres éléments mineurs tels que l'usage du cheval comme outil de conquête militaire et de domination et l'environnement relativement ouvert de la zone soudano-sahélienne ont contribué à la définition d'une nouvelle conceptualisation de la sécurité collective. Questionnant les traditions historiques locales récentes, nous avons constaté qu'elles évoquent généralement

une insécurité qui a poussé les populations à occuper des sites difficiles d'accès ou à se fortifier. Si dans ces traditions historiques ce sont simplement les guerres inter-communautaires qui sont évoquées, il n'est pas exclu que ces guerres aient eu des visées esclavagistes afin de fournir les caravanes en captifs (Folorunso 2006 : 237).

En se penchant sur l'étude des fortifications de la vallée Falémé, notre étude avait pour objectif de mettre en lumière les stratégies utilisées par les communautés de cette région pour se protéger durant l'ère atlantique. Pour se faire, il nous fallait retrouver des sites possédant des ruines de structures défensives, ou retrouver ceux qui en ont possédé par le passé, même si les vestiges n'étaient plus visibles en surface. Par la suite, il nous fallait mettre au jour les vestiges de murailles afin d'identifier et de décrire les techniques de construction. Enfin, il s'agissait aussi de déterminer les contextes spécifiques d'édification et d'utilisation de ces fortifications.

Pour réaliser ces objectifs, nous avons eu recours à une méthodologie qui combine l'approche archéologique et l'approche historique. Pour la partie archéologique, nous avons suivi la démarche archéologique usuelle, à savoir commencer par les prospections, puis effectuer des sondages sur les sites prioritaires sélectionnés et, enfin, étudier le matériel archéologique issu des sondages. Pour l'approche historique, nous avons collecté des données orales et textuelles, puis nous les avons analysées et interprétées en les comparant entre elles et avec ce qui était connu en dehors de notre corpus. Se faisant, la méthodologie que nous avons adoptée nous a permis de compiler, au mieux, les données qui étaient disponibles à propos des différents sites sur lesquels nous avons travaillé. Comme nous l'avons déjà souligné dans l'introduction, notre démarche n'était pas exempte de biais tant théorique que pratique, mais nous pensons qu'elle nous a aidé à appréhender le phénomène au mieux.

Durant huit mois de terrain, nous avons étudié 15 sites dont 10 possédaient des vestiges de fortifications visibles en surface. Il n'est pas exclu que les vestiges soient tout simplement enfouis sur les 5 sites dont les ruines n'étaient pas visibles en surface. À n'en point douter, ce répertoire est incomplet, mais il constitue une étape supplémentaire dans le dénombrement des sites fortifiés de l'Afrique de l'Ouest. Nous avons également effectué des sondages archéologiques sur les éboulis de 5 sites. Ces fouilles nous ont conduit à l'identification des matériaux et des différentes techniques d'édification des murailles. Bien que la pierre soit le principal matériau que nous avons retrouvé, cela ne signifie pas qu'elle fut le seul matériau employé. Le double parement de pierre, cimenté ou lié